



PROCES VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Début de la séance à 14 heures

L'an deux mille dix-huit, le **SAMEDI 24 NOVEMBRE, à 14h** le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Le Maire, Mme Evelyne LABRUDE.

Présents :

Evelyne LABRUDE, Christine GERARDIN, Christian DRIGO, Franck DELPHIN, Jean-Claude DAGAZ, René LADEVEZE Florence LAURENDON.

Absent(es) excusé(es) :

Alain LECLERCQ, Roger VILLIEN, Corine MAGNIN

Pouvoirs :

Denis CAVAROC donne pouvoir à Florence LAURENDON

Désignation d'un secrétaire de séance :

Florence LAURENDON est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du 24 octobre 2018 :

Florence LAURENDON mentionne que lors du dernier conseil, pour la délibération concernant les tarifs du chauffage urbain, l'abstention d'elle-même n'apparaît pas dans le compte-rendu, il convient donc d'en apporter modification, et rapporter nouvelle approbation du CR du 24 octobre 2018.

DELIBERATIONS :

COLLEGE :

Le Collège Béatrice de Savoie reçoit 26 élèves de notre commune ; le syndicat intercommunal des Echelles qui versait une subvention de 4300 € est dissout.

Les 14 communes fournissent 345 élèves au collège.

La subvention que versait le syndicat était de 12.50 € par élève, notre commune versait cette subvention au syndicat, financièrement rien ne change pour nous si ce n'est que le versement sera fait directement au collège et s'élève donc à **26 fois 12.50 € ce que fait 325 €**

Il convient de donner l'autorisation au Maire de procéder au mandatement

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité délibération numéro 2018/095

MARCHE OFFREDI

Concerne le lot 1 terrassement et VRD du lotissement Fontaine Cive.

Un avenant de régularisation portant référence AVENANT N° 2, et correspondant aux postes supprimés au marché, dont le montant hors taxes est de 19 645.20 € et à une plus-value correspondant à des travaux commandés **n'impactant pas le marché**, s'élevant à 19 632.00 € hors taxes, l'entreprise Offredi reste redevable de la somme de 13.50 € hors taxes.

Il convient de donner l'autorisation au Maire de signer l'avenant n°2

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité délibération numéro 2018/096

CHEMIN DES AVENIERES/LA VENDEE :

Il y a plusieurs années que la commune aurait dû sécuriser la descente de ce chemin sur son côté droit. Madame le Maire a fait établir un devis par l'entreprise VRD SERVICES, de Vimines pour la fourniture et installation de barrières de sécurité, mixte bois/métal ; La longueur traitée est de 88 lm,

Le coût est de **5550 € hors taxes**, les travaux pourraient être réalisés début décembre 2018

Ces travaux ne peuvent pas être faits par nos Agents.

Il convient de donner l'autorisation au Maire de signer le devis 00011367

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité délibération numéro 2018/097

NUMEROTATION ET PANNEAUX DE RUE :

Le devis initial portait sur 36 plaques de rue, après contrôle, il y a 37 plaques soit une différence de prix de 259.60 € ht

Il convient de donner l'autorisation au Maire de valider le bon de commande modifié

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité délibération numéro 2018/098

INFORMATIONS DIVERSES :

COPIEUR :

Il était convenu avec le commercial qu'il ferait bénéficier notre commune d'un trimestre de location gratuite pour chaque nouveau client en cas d'apport de « clients ». Le Maire de St Christophe sur Guiers ayant renégocié ses contrats avec l'entreprise ISI, **NOUS BENEFICIERONS D'UN TRIMESTRE DE LOCATION GRATUIT SOIT 2350 € ht**

DOTATION POUR COMMUNE DEFAVORISEE :

De la part du Conseil Départemental **nous percevons 28 188 €**

CHAUFFERIE

Suite à la réunion qui s'est tenue en Mairie le samedi 2 novembre 2018 en présence de Locataires Pluralis et de Propriétaires utilisateurs du Chauffage Urbain, il est ressorti de cette réunion qu'il faut poursuivre l'analyse sur l'installation, la consommation et l'avenir de la Chaufferie.

Madame Le Maire demande que deux membres de la commission travaux se joignent à elle pour mettre en place une commission « extra-municipale » que l'on pourrait nommer « commission chaufferie » dans laquelle il faut accueillir les utilisateurs pour la transparence et le suivi du budget chaufferie.

L'entreprise LAREAL informe Le Maire que la pompe de la chaudière fuel est grillée. Attente du devis de réparation, la commission chauffage suivra ce dossier.

Florence LAURENDON et Christian DRIGO ; organiseront une réunion de travail en vue de rencontrer deux délégués au chauffage du secteur Château.

RESO POUCE

La Commune de La Bauche pouvait bénéficier de ce service mis en place pour les communes membres de la communauté de commune Cœur de Chartreuse, aussi en 2017 nous avons constitué le dossier, et à ce jour les panneaux ont été mis en place ; Madame Le Maire suggère de convier les habitants à un moment d'information quant au fonctionnement de ce service qui est gratuit et sécurisé.

Florence LAURENDON se charge de mettre en place cette information en partenariat avec ELSA BEEKER responsable auprès du PNR

REPAS DES SENIORS :

En octobre, lors de la réunion publique, nous avons annoncé des dates à retenir, à savoir :

Dimanche 26 novembre, après-midi	Cinéma à l'ancienne, moment offert par FALBALA
Dimanche 16 décembre, à 12h30	repas des Séniors offert par la Municipalité avec la participation du Comité des Fêtes Bauchoises
Samedi 29 décembre après-midi	les Enfants de Chartreuse offriront le spectacle de Noël

Concernant le repas des Séniors, nous aurions besoins de volontaires pour l'organisation, les bonnes volontés extérieures au Conseil, pourront nous contacter rapidement, je rappelle la date : 16 décembre.

La commission « fêtes et cérémonies » organisera une réunion de travail pour la mise en place

CAMERA THERMIQUE :

Madame Le Maire a inscrit la commune pour bénéficier du prêt d'une caméra thermique pour donner la possibilité aux habitants de visualiser les déperditions de chaleur de leur logement avec ce matériel ;

La commune a été retenue.

Un « référent » devra gérer ce dossier en liaison avec le Secrétariat de Mairie, qui communiquera les documents nécessaires au suivi du prêt, (caution, prêt, restitution).

Se sont proposées Christine GERARDIN et Florence LAURENDON

SPECTACLE DU 29 DECEMBRE :

Il serait utile d'avoir deux référents en liaison avec les organisateurs du spectacle, afin d'assurer l'intendance quant à l'utilisation de la salle,

Jean-Claude DAGAZ et Christian DRIGO, se charge de ce suivi.

IMPLANTATION DE DEUX PANNEAUX « LA REGION VOUS SOUTIENT »

Le dossier de mise en place de deux panneaux doit être suivi par un Conseiller qui sera en liaison avec l'entreprise qui installera ceux-ci.

Christian DRIGO se propose de mener à bien ce dossier

TRAVAUX DIVERS EN COURS :

Notre service technique confectionne actuellement les barrières qui devraient être installées début décembre, autour d'un espace vert au secteur Château ; cet espace sera fermé par un portillon et réservé aux enfants avec création au printemps prochain d'une petite aire de jeux.

NOUVELLE CONVENTION DE LOCATION :

Une demande nous a été faite pour 10 m² à usage d'entrepôt de cartons publicitaires ; une convention est signée avec la Sté SEITA, au prix de 80 € mensuel, renouvelable tacitement, l'avantage étant que ce local est sous vidéo protection.

VEHICULE :

Après discussion quant au coût de ce véhicule dont la location remonte à septembre 2014, et pour lequel des travaux avaient été réalisés en 2017 (7500 € ht) et qu'il faudrait une remise en état de la carrosserie (4500/5000 € ht), sachant que le prix d'acquisition au 31/12/2018 serait de 14 000 € hors taxes, nous convenons d'acquérir celui-ci et le conserver au minimum sur les deux prochains mandats.

Madame le Maire attend une réponse de Cargo pour proroger d'un mois la location (01/2019) afin de porter l'acquisition sur le BP 2019

INFORMATION DERNIERE MINUTE :

La commune de la Bauche n'ayant pas de PPR (plan de prévention des risques) n'a pas pu bénéficier de la subvention du fonds Barnier ; Madame Le Maire travail sur ce PPR et le soumettra aux Instances pour enregistrement.

MODIFICATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les Conseillers Municipaux et moi-même avons été informés par un email de la démission de Mme MAGNIN ; Nous sommes dans l'attente d'officialisation de cette démission pour prendre les mesures qui s'imposeront. Par ailleurs, suite à différents conflits internes à notre Conseil, il est décidé d'entreprendre un climat plus serein si chacun assume ce pour quoi il s'est engagé.

PERMANENCE DU MAIRE :

A partir du 1^{er} décembre 2018, les permanences seront modifiées comme suit :

Mardi et jeudi de 15 heures à 19 heures

En dehors de ces horaires et dans la mesure de mes possibilités, je resterai disponible pour tout rendez-vous demandé auprès du Secrétariat de Mairie

COUT DE LA COMMEMORATION DU 11 ET VEILLEE DU 10 NOVEMBRE :

Boissons.....	Mailland jus de pomme pétillant	24 *2.50 €	60.00 €
	Caves du Tourbillon vin rouge/blanc		486.46
	Sou des écoles Attignat		55.00
Buffet.....	Le Pain du soir		69.40
	Pécan folies		130.50
	Hyper U		235.16
	Nappes-serviettes-plateaux		96.73
Fleurs.....	François		102.08
	MONTANT DEPENSES		1 235. €

IL A ETE PREVU AU BUDGET FONCTIONNEMENT

Article 6232 1000 €

Dépense 79.50

Solde.....920.50 €

Article 6257...1000 €

Solde.....1000.00 €...

DISPONIBLE 1920. €

RESTE DANS LE FONCTIONNEMENT POUR REPAS DES SENIORS 685€ à laquelle somme il conviendra d'ajouter le bénéfice de la soirée paella du comité des fêtes Bauchaises, comme annoncé en octobre 2017.

QUESTIONS DIVERSES :